



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Suspension de la procédure de faillite

**Date de publication:** SHAB 03.04.2024

**Publications supplémentaires:** KABGE 03.04.2024

**Visible par le public jusqu'au:** 03.04.2029

**Numéro de publication:** KK03-0000050927

**Entité de publication**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

## Suspension de la procédure de faillite GROUPE AZUR.CH SÀRL

**Débiteurs:**

GROUPE AZUR.CH SÀRL

CHE-167.173.812

Chemin du Champ-des-Filles 19

1228 Plan-les-Ouates

**Date de l'ouverture de la faillite :** 08.01.2024

**Date de suspension:** 14.03.2024

**Montant de l'avance de frais:** CHF 5'000.00

**Remarques juridiques:**

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

**Délai :** 10 jours

**Fin du délai:** 13.04.2024

**Point de contact:**

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

**Remarques:**

Pour tout renseignement:

Groupe 2 + 41 22 3888959

F20240243

But :

pour son compte ou pour le compte de tiers, le commerce, l'importation, l'exportation,

l'achat, la vente et la transformation de toutes marchandises, et ce, tant en Suisse qu'à l'étranger; l'assistance et le conseil aux maîtres d'ouvrage, en particulier dans la définition, le pilotage et l'exploitation de projets; l'exploitation d'une entreprise générale du bâtiment, la construction et la rénovation de bâtiments ainsi que les travaux d'aménagements et la décoration d'intérieur et d'extérieur; la société peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger; la société peut exercer toutes les activités commerciales, financières et autres en rapport direct ou indirect avec comme but; la société ne peut pas acquérir directement ou indirectement des biens immobiliers résidentiels en Suisse; cette restriction ne s'applique pas aux biens immobiliers à affectation exclusivement commerciale.